

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 13 mars 2017 à 19 h 30.

Pour ce mois de mars, commençons avec quoi? Ah oui, corrigeons deux erreurs commises lors de l'édition de février. Premièrement, j'ai écrit que le règlement 713 autorisait un emprunt de 500 000 \$ pour l'entretien des parcs et terrains de jeux ainsi qu'une seconde tranche de 5 millions pour les mêmes besoins; la réalité est que le projet comprend deux tranches de 500 000 \$. La seconde erreur fait suite à une question de monsieur Paul Germain au maire Richer sur la provenance d'un montant de 15 000 \$ qui aurait servi à boucler le budget 2017, le montant était plutôt 150 000 \$... *mea culpa, mea culpa, mea culpa.*

Gestion financière
Les déboursés et engagements de la Ville pour le mois de mars s'élevaient à 973 644 \$.

Gestion réglementaire
Le règlement 601-41 prévoyant l'autorisation de certains services professionnels ou commerciaux pratiqués à domicile fut rejeté. Les rues projetées étaient les rues Clos-du-Petit-Mont et Clos-du-Soleil. Les conseillers Bordeleau, Léger et Leroux s'y sont opposés.

Le projet de développement qui se situera à l'arrière de la rue Clavel suit son cours. La conseillère Léger vota contre et se questionna sur la disponibilité de terrains commerciaux qui ne sont pas très nombreux et dont certains changeront de vocation.

Avec l'adoption du règlement 719, la Ville a fait l'acquisition de la rési-

dence qui se situe entre notre l'Hôtel de Ville et le salon de coiffure Chez Françoise; cet immeuble a une évaluation municipale de 286 000 \$. Toutefois de nouvelles évaluations réalisées par des professionnels en habitation révèlent que le prix médiant se situait à 310 000 \$. Une enveloppe de 367 000 \$ a été votée, la différence est réservée pour couvrir les frais inhérents à la transaction. Plusieurs questions ont été soulevées sur la vision à long terme de cet achat, par mesdames Nicole Durand et Marie-France Montreuil. Monsieur Richer a répondu qu'il n'y avait pas de projet précis, mais a fini par avouer que ce qui s'était dit aux tables de travail y demeurait.

Gestion des contrats
Un contrat a été octroyé pour l'achat de pierre concassée à la Carrière Laurentienne au montant de 175 700 \$ sur une période de 3 ans.

Le renouvellement 2017 pour l'entretien, la tonte de gazon et le lignage pour le terrain de soccer sera effectué par la compagnie Pelouse Santé pour le montant de 34 220 \$. Le conseiller Badertscher a souligné que le lignage pour l'année 2016 laissait à désirer.

La ville de Prévost a fait l'achat, par le biais du regroupement d'achats de l'UMQ de 210 000 litres d'abat-poussière pour la somme de 70 000 \$.

Urbanisme et mise en valeur du territoire
Une demande de dérogation mineure a été accordée pour un lot situé sur la rue Bernard où se trouve une zone humide fermée (marais). Plusieurs citoyens ont questionné monsieur Richer sur le règlement concerné.

Prévost établit la zone tampon à 60 mètres, monsieur Badertscher, qui œuvre dans le domaine de l'environnement, soutient que pour une zone humide fermée ou ouverte (cours d'eau) les normes sont de 10 à 15 mètres et ne peut expliquer la provenance du règlement de 60 mètres. Monsieur Paul Germain, à la période des questions, a avancé que le règlement 606, section 2.1 relativement à l'admissibilité d'une demande de dérogation mineure, devrait s'appliquer en l'occurrence. Mais personne à la table du conseil n'en a fait cas. Or ce règlement stipule que huit types d'usage sont exclus des dispositions relatives à une demande de dérogation mineure et la huitième est relative, justement, aux milieux humides, incluant la bande de protection. De plus, le règlement 601, section 8.6.3 sur les milieux humides fermés stipule bel et bien une bande de protection de 60 mètres et 8.6.4 sur les milieux humides ouverts, stipule une bande de protection de 15 mètres.

Gestion ressources humaines
Un nouvel agent de sécurité fut engagé sur une base de 24 heures semaine. Son travail sera axé sur la relation citoyenne, il pourra être appelé, entre autres, aux analyses de circulation, les problèmes animaliers, sécurités publiques et autres.

Varia
Pour terminer, une motion de félicitations a été votée pour madame Cynthia Desruisseaux, monsieur Gleason Théberge ainsi que pour monsieur Guy Thibault pour la réalisation du Musée virtuel qui présente des photos d'époque de Prévost. Trois fois bravo, une réussite!



Sutton
HUMANIA
AU-DELÀ D'UNE TRANSACTION,
UNE RELATION

PLUS DE
30 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE

JSA
Jean St-Amour, Adm. A.
Courtier immobilier agréé,
résidentiel, commercial et industriel
204, rue Principale
St-Sauveur (QC) J0R 1R0

C 514 812-9283
B 450 227-2611
C jstamour@sutton.com
W jeanst-amour.com

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Torticolis
- Migraine ou mal de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Otite à répétition
- Sciaticque

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ
Technique douce

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

BENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS

Jasmine **Perreault** physiothérapeute
Caroline **Perreault** physiothérapeute
Florine **Lescut** ostéopathe
Judith **Leduc** acupunctrice
Suzanne **Gauvin** infirmière (prélèvements sanguins)

2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost J0R1T0
Téléphone
450 224-2322
www.physiodesmonts.com

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Ostéopathie – Massothérapie
– Prélèvements sanguins – Analyse de la course à pied
– Acupuncture

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

GUILLAUME PAQUETTE
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca

Manoir l'Émeraude
Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur
Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

 **Sabet Awad**
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515